

# Lycée Lehec

## Moins d'heures de cours et des postes d'enseignants menacés à la rentrée

A la rentrée scolaire de 2023, le lycée professionnel Claude Lehec risque de se voir supprimer 52 h de cours et quatre postes d'enseignants.

Les représentants syndicaux du lycée professionnel Claude-Lehec sont inquiets. A la rentrée 2023, l'établissement risque de perdre 52 h de cours par semaine. C'est du moins ce que prévoit la Dotation horaire globale (DHG) proposée par le rectorat. Lundi 27 février, syndicats et enseignants se sont réunis pour dénoncer cette situation qui menacerait quatre postes de professeurs.

### Baisse d'effectifs d'élèves

La DHG est une enveloppe d'heures, attribuée à chaque établissement scolaire et renégociée tous les ans, afin d'assurer l'ensemble des enseignements sur la semaine. Elle est calculée en fonction du nombre d'élèves.

« **Depuis plusieurs années, on nous retire une trentaine d'heures par an. Cela est justifié par une diminution de l'effectif** », indique une source du lycée. Cependant, selon elle, les prévisions de l'académie ne correspondraient pas à la réalité du lycée professionnel.

« **Il y a trois ans nous recrutions 110 élèves en seconde. Aujourd'hui, on nous demande d'en recruter 60. On perd donc une classe sur tous les niveaux.** » Selon cette même source, l'argument de la baisse démographique serait utilisé par le rectorat pour expliquer cette décision. « **Mais nous ne fonctionnons pas comme un lycée de secteur. La démographie ne nous impacte pas de la même manière puisque les jeunes peuvent venir de partout pour s'inscrire dans la formation qu'ils souhaitent.** »

Par ailleurs, pour la rentrée 2023, l'académie prévoirait une diminution d'effectif de « **simplement 9 élèves** ». « **Et on nous supprime quand même 52 h sur l'ensemble de l'établissement. Cela ne se justifie pas, d'autant plus que selon le rectorat, nous allons perdre des étudiants entre la première et la terminale, ce qui n'est pas le cas.** »

## Quatre postes menacés

Le calcul de la DHG sera réajusté en fin d'année scolaire. Toutefois, selon les syndicats, la suppression des postes d'enseignants se joue dès à présent. **« La décision se prend en février. Même si la DHG est révisée et nous fait gagner des heures, nous n'allons pas récupérer les emplois. »**

Les quatre postes menacés correspondent à trois emplois de titulaire en enseignement professionnel et à un de vacataire en enseignement général. **« Deux devaient déjà disparaître en 2023. Il s'agit de départs à la retraite non remplacés. Mais nous allons voir notre vacataire et un titulaire tournant, qui réalise un temps plein, partir. »**

Dans ce contexte, les professeurs craignent pour la qualité de leurs enseignements : **« Les classes vont passer d'environ 20 élèves à 24 ou 28. Cela va poser des problèmes d'organisation. En math-sciences, les labos ne peuvent pas accueillir autant d'étudiants, donc ils ne pourront plus manipuler. »**

Les représentants syndicaux ont sollicité une audience auprès du rectorat. Ils espèrent pouvoir sauver deux postes d'enseignants. **« C'est aberrant. Les entreprises nous demandent plus de formations et à côté on nous réduit nos moyens d'enseignements. »**

Lena GUILLAUME



